

**LE FRANÇAIS BURKINABÉ ENTRE DIVERGENCES ET  
CONVERGENCES.  
L'EXEMPLE DES LOCUTIONS AVEC FAIRE**

**Martina Drescher**  
Université de Bayreuth

**1. Introduction et question de recherche**

Dans son introduction au *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, Suzanne Lafage (1989, XXIII) constate qu'il n'existe pas encore de norme endogène dans ce pays :

Nous parlerons donc de « français *en* Haute-Volta » et non de « français *de* Haute Volta », voulant dire par là qu'il n'existe pas localement une variété de français spécifiquement voltaïque comme il en existe une de spécifiquement ivoirienne. Dans l'ensemble, la langue française telle qu'elle est utilisée en Haute-Volta, apparaît clairement comme un français régional présentant certaines caractéristiques.

En se référant avant tout au lexique, Lafage relève seulement certains traits régionaux ne justifiant pas la reconnaissance d'une norme propre. À l'époque pré-révolutionnaire priment donc les convergences avec le français hexagonal. Mais comment se présente aujourd'hui la situation linguistique dans l'ancienne Haute-Volta, devenue il y a bientôt trente ans le Burkina Faso ? Il est évident que la situation linguistique de ce pays plurilingue qui connaît un taux de francophones relativement bas a changé au cours des dernières décennies.<sup>1</sup> Ainsi, il existe du moins dans les villes une forme régionale de français acquise et transmise surtout dans la communication quotidienne orale qui affiche des différences nettes par rapport à la norme exogène du français hexagonal. Se pose alors la question de savoir si cet usage s'est suffisamment stabilisé pour pouvoir parler d'une norme spécifiquement burkinabée. Bref, peut-on observer de nos jours l'émergence d'une norme endogène ? Et si oui, quels sont ses contours au-delà du seul lexique ? Telles sont les questions discutées dans la présente étude.

Ce sont des observations faites dans le cadre d'un projet de recherche sur la sensibilisation contre le VIH / sida au Burkina Faso qui nous servent de point de départ.<sup>2</sup> En analysant ces données orales, j'étais frappée par les tournures suivantes :

- (1) ces deux **font des rapports sexuels** non protégés
- (2) y a des risques quand on **fait une relation sexuelle**

---

<sup>1</sup> Parmi les quelque 60 langues nationales du Burkina Faso, le mooré, la langue du groupe ethnique dominant des Mossi, occupe le premier rang. Suivent le diouala et le fulfulde qui sont également de grandes langues véhiculaires en Afrique de l'Ouest et dans la zone du Sahel. Le français, qui est la langue officielle du pays, serait parlé par 7 % à 15 % de la population. Les chiffres varient, selon que l'on compte les francophones « réels » ou « partiels ».

Cf. Drescher (2009).

<sup>2</sup> Cf. Drescher (2008 & 2010).

- (3) normalement tu dois **faire le tétanos**
- (4) c'est peut-être approcher les jeunes à **faire la sexualité** très tôt
- (5) quand tu parles même pour **faire ta tâche**
- (6) si le système immunitaire est faible c'est fini et vous **faites n'importe quelle maladie**

Ces expressions avec le verbe *faire* sont très fréquentes dans le corpus. À la différence du français hexagonal, *faire* semble avoir un potentiel collocatif beaucoup plus large en français burkinabé. Il peut se combiner avec un nom pour former des locutions qui sont soit inconnues soit stylistiquement marquées en français hexagonal. Ainsi, on attend *avoir* à la place de *faire* dans les énoncés (1) et (2). Dans (4), on utiliserait dans une interaction institutionnelle probablement *avoir des rapports sexuels précoces* au lieu de *faire la sexualité très tôt*. Dans (5), on choisirait à la place de *faire* un verbe plus spécifique comme *accomplir*. Par contre, les exemples (3) et (6) sont un peu différents. Le verbe moins marqué ici est *attraper*. Mais les exemples où *faire* apparaît avec une maladie ne manquent pas en français hexagonal non plus. Généralement ces usages sont classifiés comme « familiers ». Étant donné que *faire* est un lexème à la fois très pauvre au niveau de la compréhension et très fréquent – dans les dictionnaires de fréquence du français hexagonal il se range parmi les 50 premiers mots (cf. Lonsdale & Le Bras 2009 ; Juilland *et alii* 1970) –, il a un potentiel collocatif énorme et entre dans de nombreuses locutions. Voilà pourquoi il n'est guère facile de distinguer ces locutions des combinaisons de mots libres ou d'évaluer leur acceptabilité. Vu ces difficultés, il n'est pas surprenant que la combinatoire lexicale dans les topolectes du français représente un terrain peu exploré, malgré son importance pour une différenciation des variétés diatopiques déjà soulignée par Stein (2003 : 14). Dans la présente étude, je m'intéresserai à certaines combinaisons avec le verbe *faire* en français burkinabé, en m'interrogeant sur leur contribution à la formation d'une norme endogène. Après une brève esquisse de l'état des recherches (chap. 2), je passerai à une présentation des données (chap. 3), avant de me consacrer à une analyse plus nuancée de certaines combinaisons avec *faire*. Une description de leurs aspects formels (chap. 4) sera suivie d'une discussion de leur caractère usuel (chap. 5) et d'une comparaison de certaines locutions en français burkinabé et en français hexagonal (chap. 6). Pour conclure, on reviendra sur les divergences entre ces deux variétés et leurs effets sur la formation d'une norme endogène burkinabée (chap. 7).

## 2. Les locutions avec *faire* comme indicateurs de la norme endogène ?

Les emplois spécifiques que connaît le verbe *faire* en français burkinabé n'ont pas encore été examinés de manière approfondie. Certains travaux lexicographiques signalent cependant un emploi divergent. Il s'agit notamment de l'inventaire établi par Lafage (1989 : 106), déjà mentionné ci-dessus, qui propose pour le verbe *faire* l'entrée suivante :

Verbe-outil qui connaît des acceptions diverses et distinctes de celles du 'français central' et entre dans la construction de nombreuses locutions.

On y trouve une liste de 53 collocants avec lesquels *faire* forme des locutions qui diffèrent du français hexagonal. Le glossaire de Prignitz (1996a), dont l'étude reste la description la plus complète du français burkinabé dont nous disposons jusqu'à maintenant, mentionne 18 locutions avec *faire* qui ne se recoupent que partiellement avec celles de Lafage. De façon générale, Prignitz (1996b : 557) constate pour le lexique une tendance à la forme synthétique, et parallèlement une

tendance à la forme analytique, notamment à partir du verbe *faire*.

Cette tendance ne se limite pas au français burkinabé. Manessy relève dans d'autres topolectes africains des emplois similaires de *faire* pour lesquels il avance différentes explications. D'abord, il y voit un effet du plus grand ancrage contextuel de la parole qui serait spécifique à l'Afrique et permettrait le recours à des termes génériques comme *faire* :

Il est fait un emploi considérable de termes génériques, immédiatement spécifiés soit par le contexte, soit par les circonstances de l'énonciation : le verbe 'faire' entre ainsi dans un nombre indéfini de locutions [...] *construites selon les exigences du moment*. (Manessy (1994a : 16), c'est nous qui soulignons)

Et dans le français parlé en République Centrafricaine, il trouve une

abondance des mots 'passe-partout' [...], de termes couvrant un champ sémantique étendu (comme 'faire', 'gagner', ou encore 'manière' [...]) et qui sont diversement combinés de telle sorte que *la désignation est construite par périphrase dans l'acte même de discours*. (Manessy (1994b : 80), c'est nous qui soulignons)

D'après Manessy, il s'agirait ici de créations spontanées, « construites selon les exigences du moment », et non pas de combinaisons usuelles, plus ou moins figées. L'explication selon laquelle ces emplois seraient dus à un plus grand ancrage contextuel de la parole en Afrique est cependant peu plausible. Elle semble résulter d'une connaissance insuffisante du français parlé hexagonal, car il est bien connu que l'usage de termes génériques est un trait universel d'oralité, et pas seulement une spécificité rhétorico-discursive africaine (cf. Koch & Oesterreicher 1990). Ailleurs Manessy (1994b : 197) évoque aussi une possible influence des langues locales :

Le procédé éwé de spécification du verbe par juxtaposition d'un nom ou d'un syntagme verbal réapparaît (là encore à l'échelle de l'Afrique francophone) dans les très nombreuses locutions [...] où 'faire' n'indique rien de plus que l'activité délibérée ou non du sujet.

Finalement, l'emploi fréquent de *faire* pourrait s'expliquer aussi par des phénomènes acquisitionnels typiques d'une « francophonie seconde » où le français n'est en règle générale pas la première langue apprise. Car en tant que verbe générique, *faire* permet de désigner tout procès ou action et se prête bien pour combler des lacunes lexicales. Il existe donc différentes pistes pour expliquer les origines et la fréquence des combinaisons avec *faire* dans les topolectes africains du français. Alors que l'hypothèse d'une influence des langues de contact est restreinte au contexte africain, celles d'une tendance analytique et d'un effet de l'oralité valent également pour certaines formes du français hexagonal. Aussi importe-il de bien choisir les variétés qui font l'objet de la comparaison.

Tel est aussi l'argument de Frey (1992 & 1998 & 2007) qui a consacré une série d'études contrastives aux emplois spécifiques de *faire* dans les français du Burundi et du Cameroun. L'auteur ne donne pas d'informations exactes sur son corpus, mais celui-ci semble composé majoritairement de sources écrites, les exemples provenant essentiellement de la presse et de copies d'étudiants. En limitant son analyse aux emplois déviants du verbe par rapport au français hexagonal, Frey les classe à partir de critères sémantiques en trois groupes. Les occurrences du premier groupe affichent une extension sémique de *faire* qui prend la place d'un verbe intensif avec une plus grande compréhension :

FAIRE remplace un verbe hyponyme tel *avoir, donner, passer, prendre, être*. (Frey 1998 : 140)<sup>3</sup>

Le deuxième groupe rassemble

des locutions construites avec FAIRE (Frey 2007 : 84),

inconnues dans les français de l'Hexagone et du Burundi, qui semblent être spécifiques au français camerounais. Le troisième groupe, moins pertinent pour les emplois qui nous intéresseront par la suite, comprend

des cas spécifiques d'expression de la factitivité, par élimination ou par ajout du semi-auxiliaire FAIRE. (Frey 2007 : 84)

Cette classification sémantique est étayée par un critère formel : le jeu de l'article défini et de l'article indéfini semble confirmer la distinction établie entre les emplois dus à la polysémie de *faire* et ceux où le verbe entre dans une locution. D'après Frey, les locutions prennent l'article défini voire l'article zéro, alors que les emplois où *faire* connaît une extension sémantique se distinguent par l'article indéfini<sup>4</sup>. On reviendra à cette problématique au moment de l'analyse des exemples (cf. chap. 4). En résumé, il apparaît que Frey, à la différence de Manessy, part – du moins pour certaines combinaisons avec le verbe *faire* (son groupe B) – de l'idée d'une conventionnalisation. Pour lui, il ne s'agit point de créations spontanées, mais de groupements de mots stables qui sont entrés dans l'usage. Reste à savoir dans quelle mesure cela vaut aussi pour les emplois burkinabés relevés dans le corpus. C'est sur cette problématique que sera centrée la suite de mon propos. Avant de passer aux analyses, je présenterai brièvement les données examinées.

<sup>3</sup> On se demande cependant pourquoi Frey considère des verbes comme *avoir* et *être* dont le sémantisme est aussi pauvre que celui de *faire* comme ses hyponymes. La différence semble plutôt résider dans le fait que *faire* représente un procès ou une action alors que les verbes *être* et *avoir* signalent un état ou un événement. Cf. aussi Gross (2004 : 347) qui distingue, avec ACTIONS, ÉTATS et ÉVÉNEMENTS, trois classes de prédicats nominaux auxquels correspondent respectivement des supports très généraux comme *faire, avoir* et *avoir lieu*.

<sup>4</sup> Frey range les expressions *faire l'accident, les rapports sexuels, le sida* – malgré l'article défini – dans les emplois polysémiques de *faire* sans commenter cette décision. De plus, son analyse des déterminants ne tient compte que des articles défini et indéfini. Les pronoms possessifs qui, dans mes données, apparaissent également dans cette fonction, ne sont pas discutés.

### 3. Les données

Il s'est avéré que le verbe *faire*, bien qu'il soit très fréquent dans les cours de sensibilisation contre le VIH / sida dont proviennent les exemples cités ci-dessus, n'apparaît que dans un nombre limité de locutions. En d'autres mots : on y trouve peu de *types* avec beaucoup de *tokens*. C'est là probablement une influence du type d'interaction particulier avec ses choix thématiques restreints. Face à ce constat, j'ai opté pour un corpus de textes écrits issus de la presse qui garantit un éventail d'emplois locutionnels de *faire* plus large. Il s'agit de la rubrique *Moi Goama* qui paraît dans l'hebdomadaire burkinabé *Journal du Jeudi*. En tout, j'ai exploité trois années consécutives qui recouvrent la période de 2008 à 2010. Le *Journal du Jeudi*, fondé en 1991 par Boubakar Diallo, est un journal critique consacré avant tout à des sujets sociaux, politiques et économiques du Burkina Faso et de la sous-région. *Moi Goama* traite d'événements politiques actuels qui sont commentés par le personnage fictif de *Goama*. Du point de vue linguistique, on y fait usage d'un français fortement vernacularisé afin d'évoquer le parler d'un homme du peuple. Les écarts phonétiques typiques de l'accent mooré – la langue nationale la plus importante – sont marqués par une orthographe fortement modifiée et parfois cryptique que je garderai dans la reproduction des exemples. L'orthographe contribue pour beaucoup à l'effet d'étrangeté de ces textes. L'auteur de la rubrique conseille d'ailleurs à ses lecteurs de la lire à haute voix. Mais on y rencontre aussi de nombreuses divergences morphosyntaxiques et lexicales, parmi lesquelles se trouvent les locutions avec *faire*.

Les données analysées ici appartiennent donc au domaine de l'« oralité fictive ». Elles ne sont orales que du point de vue de leur conception, le médium étant celui de l'écrit (cf. Koch & Oesterreicher 1990 ; Gadet 1992). De là découlent un certain nombre de restrictions concernant leur représentativité pour le français burkinabé sur lesquelles je reviendrai dans la conclusion. Mais ce corpus a aussi ses avantages. C'est notamment son homogénéité. De plus, la reproduction parfois caricaturale de certains traits linguistiques peut avoir un effet de loupe qui contribue à attirer l'attention sur les spécificités du français burkinabé. L'analyse de ce corpus permet de formuler des hypothèses qui seront néanmoins à vérifier à partir d'autres types de données.

### 4. Locutions avec *faire* : aspects formels

À la différence des recherches linguistiques sur grands corpus, la présente étude s'appuie sur des données empiriques plus restreintes qu'elle exploite sans faire appel à des supports informatiques. Cela a forcément des conséquences pour la portée des analyses qui procèdent à un déblayage méthodique, mais pour ainsi dire « manuel » du corpus. La démarche a été guidée par deux questions principales : Premièrement, quelles sont les combinaisons avec *faire* attestées dans les données ? Et deuxièmement, existe-t-il des indices quant à leur conventionnalisation ? Le repérage des combinaisons avec *faire* a été suivi par une première systématisation sur la base de critères formels et pragmatico-discursifs qui fera l'objet des paragraphes suivants.

Dans le corpus examiné, *faire* accompagne très majoritairement un nom comme dans *le pouliche ai fiait une sattise*, *Chimon fiait le bangarre là ou les zenses sontent fiait cours de soir*. Beaucoup plus rares sont les cas où le verbe se combine avec un autre verbe comme dans *failli fiait coupé mon kèr*, *a vini fiait signatirer ichi*, *ça fiait manzer* ou avec un adverbe comme dans *fiait molo-molo*. Dans la suite, je me limiterai à une discussion des emplois où *faire* apparaît avec un nom.<sup>5</sup> Au total, il s'agit de 170 occurrences.

En général, *faire* reste invariable et se présente sous la forme *fiait* qui peut prendre la place d'un infinitif, de toutes les personnes du présent et d'un participe. Avec la 3<sup>e</sup> personne du pluriel présent *fiaient* et l'infinitif *faire* se trouvent seulement deux exceptions dans les données. Le futur est exprimé à l'aide de la forme périphrastique *va fiait* qui est invariable. Les temps du passé, construits avec des formes composées, ont un répertoire plus grand : à côté de *ai*, qui correspond à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, se trouvent les formes du pluriel *son* ou *sont* et *sontent fiait*. On rencontre aussi *sontait* et *sontaient fiait* ainsi que le conditionnel *sonteraient fiait*. De plus, la forme *fiait* a la valeur d'un infinitif lorsqu'elle se combine avec des verbes modaux comme *doivaient*, *doit*, *pouvè*, *vé* ou la tournure impersonnelle *faut*. Les emplois avec *poug* ('pour') sont également très fréquents. Dans certains cas, les combinaisons avec *faire* comportent des prépositions : *fiait cadeau à*, *le limière sig*.

Si l'on prend comme critère la présence ou non d'un déterminant devant le nom introduit par *faire*, on arrive à deux grands groupes. Les exemples du premier groupe – *fiait tenchion* [attention], *pèr*, *pitié*, *pagdon*, *bangarre*, *barconnaze*, *cocorico*, etc. – ont la structure V + N. Parfois le nom est complexe (nom composé ou syntagme formé par un nom et un adjectif) comme dans *fiait guèrve de faim*, *Allah garibou*, *coup-t-atat*, *marche nil*, etc. Les combinaisons sans article sont d'autant plus intéressantes que, en français hexagonal, elles sont soumises à certaines restrictions. En général, l'article zéro indique que l'on a affaire à une combinaison spécifique ou locution. Voilà pourquoi, dans la suite de mes analyses, je me focaliserai avant tout sur ce groupe qui comprend un total de 44 occurrences.

Les occurrences du deuxième groupe qui comportent un déterminant sont à la fois plus nombreuses et plus hétérogènes. Elles ont la structure V + DET + N, où le constituant DET est dans la plupart des cas un article défini. En général, celui-ci apparaît dans sa forme masculine même avec des noms féminins. Il y a donc neutralisation du genre comme dans *fiait le concurrence*, *le hoba-hoba*, *le tourihisme*, *le porpagande*, *le vouote*, *le fiète*, *le garibou*, *le crousse*, etc. On note seulement deux exceptions : *fiait la diconneries* et *faire la chose* qui se démarquent aussi par leur forme verbale. Dans les locutions avec l'article indéfini domine la forme *in*. Elle alterne, de manière apparemment peu systématique, avec la forme *ine*, qui est cependant beaucoup plus rare : *in errère*, *in sattise*, *in visite*, *in l'anffiaire*, *in l'aghsdent*, *in pas divant* mais *ine pitit tour*. Les articles défini et indéfini se trouvent aussi au pluriel, mais ces emplois sont plus rares aussi : *fiait les guierres*, *les coup-t-ataats*, *les visites*, *des diconneries*, *des excercices*, *des forazes*, *des mouvements*, etc. En tout, le corpus comprend 102 occurrences avec un déterminant défini ou indéfini.

<sup>5</sup> Pour une discussion générale de ces combinaisons cf. von Polenz (1987) qui les appelle *Nominalisierungsverbgefüge*, et Wotjak (1994) qui parle de *Substantiv-Verb-Kollokationen*.

Un autre groupe, beaucoup plus petit avec seulement 20 occurrences, est constitué des exemples où un pronom possessif au singulier ou au pluriel occupe la place du déterminant : *fait son sow, son sieste, son bilan, son piblicité, son bavag-dement, lèrs pèrves*, etc. De manière générale, la phrase nominale peut comporter d'autres constituants, notamment des adjectifs, comme dans *fait le carême fogcé, le icole baantaré, ine pitit tour, mon pitit malin, les guierres mondiaux*.

Frey, dans son étude déjà citée, se focalise sur les emplois polysémiques du verbe *faire* (son groupe A), en visant à une différenciation de ses hyponymes. En revanche, j'examinerai ici plus en détail les occurrences que Frey considère comme « locutions » et qui constituent son groupe B. Ces emplois locutionnels de *faire* seraient un reflet du « principe d'analytisme », selon lequel une forme synthétique est remplacée par une forme analytique :

Nombre de locutions analytiques sont en effet générées par la formule syntaxique FAIRE + déf. + subst. [abstr.] dans laquelle le substantif spécifique, désignant toujours un référent abstrait, ajouté au verbe générique FAIRE, attribue un sémantisme précis à la locution. (Frey 1998 : 146)

Selon Frey, les emplois locutionnels et ceux polysémiques du verbe *faire* se distinguent clairement. Les différences dans le sémantisme du verbe se manifesteraient aussi à la surface et trouveraient leur écho dans le choix du déterminant : alors que, dans le cas des emplois polysémiques, le verbe se combinerait avec un nom actualisé par l'article indéfini, les locutions seraient caractérisées par la structure *faire* + article défini ou article zéro + N. Comme l'article défini signale une lexicalisation, on peut en déduire que le groupement de mots s'est stabilisé pour former une combinaison figée, une locution :

Si nous retenons l'idée que l'article défini est l'indice d'une lexicalisation en cours, sinon d'une lexicalisation dûment attestée, cette opposition formelle marque bien selon nous une relative indépendance de FAIRE dans les occurrences du groupe A avec une resémantisation intrinsèque de ce verbe [...] ; FAIRE est dans ces cas le substitut d'un verbe hyponyme. Dans le groupe B par contre, FAIRE est intégré de façon non autonome dans une séquence lexicalisée stable ou [...] pris dans un *mouvement de lexicalisation* correspondant au passage d'une syntaxe libre à des relations plus intimes entre les éléments, et de plus en plus figés en compétence. (Frey 1998 : 147)

Si la présence de l'article défini est indice de lexicalisation, cela vaut davantage pour l'article zéro qui, en tant qu'irrégularité formelle, semble limité à certains cas spécifiques de combinaisons figées<sup>6</sup>.

Or, par rapport au topolecte burkinabé, le remplacement de l'article défini par l'article zéro ne suffit pas pour distinguer les locutions stables des combinaisons spontanées. Et cela pour différentes raisons. Comme on vient de le voir, le français burkinabé montre une certaine instabilité dans le domaine des déterminants. D'abord, les différences de genre sont généralement neutralisées à l'aide de l'article masculin. Ensuite, les déterminants sont souvent absents comme le constate Prignitz (1996a : 222s) à la suite de Manessy :

---

<sup>6</sup> Cf. Stein (2003 : 5) qui recourt aussi au critère de l'article zéro pour identifier des combinaisons figées.

On observe une confusion de la forme de l'article contracté (combinée avec une ignorance du genre) [...]. En règle générale, au niveau basilectal, c'est surtout la 'suppression de l'article' qui est d'usage ou les 'alternances morphophonologiques incertaines'.

L'article zéro semble être la règle. Au lieu d'un déterminant antéposé on trouve souvent un *là* postposé<sup>7</sup>. En français burkinabé, la suppression de l'article obéit donc à d'autres règles qu'en français hexagonal. Cette hypothèse est corroborée par des occurrences comme *fiait malin* où, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la stabilité de la structure ne la protège pas de la chute de l'article. Même des locutions figées qui constituent des unités du système de la langue n'échappent pas à la suppression du déterminant<sup>8</sup>. Par conséquent, en français burkinabé l'article zéro à lui seul ne permet pas de distinguer les locutions figées des créations spontanées.

Par ailleurs, une étude de Thun (1981) sur les combinaisons du type *faire école* montre que la description des locutions en français hexagonal est confrontée aux mêmes problèmes. La structure *faire* + N, où N est un nom d'action, s'y avère très productive aussi. Elle permet la création de néologismes qui sont en général bien compris et acceptés par les locuteurs comme le constate Thun (1981 : 331) :

les locuteurs qualifient de 'compréhensibles' ou 'peut-être existantes' des formations inventées.

Le fait que bon nombre de créations spontanées suivent effectivement la structure *faire* + N et que les locuteurs n'ont aucun problème à les comprendre indiquerait qu'il existe un procédé de formation au niveau du système de la langue.<sup>9</sup> Cette hypothèse est corroborée par des recherches en phraséologie qui décrivent des patrons préfabriqués opérant au niveau de la syntaxe (cf. les travaux de Fleischer, 1997, qui parle de *Phraseoschablone*, de « patron phraséologique », et de Burger, 1998, qui renvoie à des phénomènes similaires avec le terme *Modellbildung*, « formation de modèles »).

En résumé, il apparaît que l'article défini ou l'article zéro à eux seuls ne permettent pas de décider si l'on a affaire à une locution. De plus, il semble évident que, même si certaines locutions sont des formations *ad hoc*, « construites dans l'acte même du discours » pour reprendre les termes de Manessy, elles ne sont point arbitraires, mais suivent un patron, un modèle sous-jacent qui n'est pas spécifique aux seuls topolectes africains. En outre, les néologismes et la plausibilité des locutions inventées indiquent que combinaisons libres et combinaisons figées n'appar-

<sup>7</sup> Cf. aussi Lafage (1990 : 783) par rapport aux topolectes africains en général : « Le nominal tend à perdre la plupart des marques de genre et de nombre, pour diverses raisons : parce que devant bon nombre de substantifs, tout déterminant est omis, particulièrement l'indéfini ou le partitif, parce que le substantif est déterminé par le morphème invariable postposé à valeur spécifique *-là*, parce qu'également, la plupart du temps, l'absence de flexion verbale dans l'énoncé ne lève pas l'ambiguïté sur le nombre. »

<sup>8</sup> Il serait intéressant d'examiner dans quelle mesure les entités figées connaissent, de manière générale, une moindre stabilité dans le topolecte burkinabé. Cf. Sabban (1998) pour une approche de la variation dans le domaine phraséologique.

<sup>9</sup> Cf. aussi Giry-Schneider (1978 : 271s) qui se demande : « Peut-on fabriquer un verbe en accolant n'importe quel nom sans déterminant au verbe *faire*, dans un cadre syntaxique donné ? », pour répondre : « Pourquoi pas ? [...] On ne voit pour l'instant aucune restriction à la possibilité de créer de nouveaux verbes avec *faire* et des *noms*. »



tiennent pas à deux catégories mutuellement exclusives, mais se situent plutôt sur un continuum dont les deux pôles sont la stabilité et la créativité. Plus important que le type d'article semble l'usage que les locuteurs font de ces combinaisons. Aussi faut-il enrichir l'analyse sémantico-grammaticale par des critères pragmatico-discursifs et intégrer l'usage.

### 5. Locutions avec *faire* : caractère usuel

De manière générale, les locutions s'opposent aux combinaisons libres de mots par la spécificité de la combinaison. Celle-ci peut avoir des origines soit linguistiques, soit discursives. Dans les définitions étroites de la locution, on ne tient compte que des combinaisons spécifiques soumises à des restrictions linguistiques (irrégularités syntaxiques ou anomalies sémantiques) qui sont, partant, des unités du système de la langue (*cf.* Hausmann 1985). Les définitions plus larges font appel à des critères pragmatiques, puisque c'est la stabilité basée sur l'usage et par conséquent une convention discursive qui est décisive. C'est là la position de Bally (1951 : 66) qui insiste sur le fait que les locutions sont, du moins à l'origine, des pratiques discursives :

Ces groupements peuvent être passagers, mais, à force d'être répétés, ils arrivent à recevoir un caractère usuel et à former même des unités indissolubles.

Il en découle que les locutions sont en fait

des combinaisons consacrées par l'usage. (Bally 1951 : 73)

Elles n'appartiennent pas à la langue, mais à la *norme* au sens de Coseriu et relèvent donc de la dimension sociale. Leur stabilité s'explique par des restrictions dans l'emploi. Ce sont des conventions issues des traditions discursives d'une communauté donnée, des choix faits parmi les possibilités offertes par la langue, qui se superposent dès lors aux règles syntaxiques et sémantiques sous-jacentes (*cf.* Detges 1996 : 52)<sup>10</sup>. Une telle conception basée sur l'usage me semble être la seule à pouvoir saisir pleinement la dynamique variationnelle, étant donné que les divergences dans les différents français se manifestent d'abord au niveau du discours avant d'être retenues par la langue.<sup>11</sup> Aussi est-ce l'usage, moteur de l'innovation, et par-

<sup>10</sup> À la différence de Thun (1981 : 328) pour qui les combinaisons usuelles, fixées dans la norme, seraient du point de vue de la langue des constructions libres, Feilke (1996 : 146) insiste sur le fait que leur stabilité va au-delà d'une pure co-occurrence, basée sur le critère de la fréquence, puisqu'elles fonctionnent comme *funktionale Ausdrucks-Einheit*, comme des « unités de forme fonctionnelles ». *Cf.* aussi Burger (1998 : 50) pour qui les *präferierte Wortverbindungen*, « groupements préférés de mots », qui ne montrent pas d'irrégularités sur le plan sémantico-syntaxique sont néanmoins idiomatiques puisqu'ils affichent un léger « effet phraséologique », qui se manifeste p. ex. dans le choix du verbe.

<sup>11</sup> La dichotomie entre langue et discours est également à la base de la distinction établie par Fleischer (1997 : 252) qui oppose « Kollokation » et « Nominationsstereotyp ». Alors que les collocations sont des unités de la langue, les « stéréotypes nominatifs » correspondent aux locutions usuelles. Fleischer (1997 : 252) souligne cependant leurs points communs en notant que les deux partagent les traits de la combinaison préférée et de la transparence sémantique et se rencontrent donc dans le domaine des constructions habituéisées. *Cf.* aussi l'étude de Feilke (1996) qui est entièrement consacrée aux constructions habituéisées.

tant, les locutions usuelles qui importent pour une description de la norme endogène du français burkinabé.

Il faut donc trouver des critères qui permettent de déterminer le statut des combinaisons avec *faire* rencontrées dans les données et trancher dans un premier temps entre les créations spontanées et les groupements usuels qui seuls appartiennent à la norme endogène. Ensuite, il s'agit d'identifier parmi les locutions usuelles celles qui sont spécifiquement burkinabées afin de découvrir d'éventuelles divergences avec le fonds commun français. L'identification des locutions usuelles se fait d'après Bally (1951 : 70) avant tout par le recours à l'intuition. Pour un locuteur natif, les éléments du groupe laissent

voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du 'déjà vu'.

Mais comment opérationnaliser ce critère plutôt souple pour l'analyse des données ? Ce n'est point simple, car, comme nous l'avons vu, la stabilité d'un groupement de mots peut varier et même les formations inventées tendent à être acceptées. L'intuition n'est pas fiable, et cela vaut d'autant plus pour les locutions avec faible idiomaticité, ce qui limite la validité des tests de perception et de l'évaluation de leur acceptabilité<sup>12</sup>. L'identification des locutions reste donc un problème à la fois pratique et méthodologique.

Devant ce dilemme, j'ai eu recours aux sources lexicographiques, sachant bien que cette démarche a ses limites aussi. Dans un premier temps, j'ai consulté le *Petit Robert*, le *Grand Robert* et le *Dictionnaire des expressions et locutions*, édité par Rey & Chantreau (<sup>2</sup>1997), pour vérifier s'ils listent comme locutions les combinaisons avec *faire* repérées dans le corpus. Ainsi arrive-t-on à filtrer les locutions communes aux français burkinabé et hexagonal. Car le français burkinabé ne se laisse pas réduire à la somme de ses écarts comme le suggèrent parfois les approches différentielles qui, en mettant l'accent sur les divergences, courent le risque de produire une représentation quelque peu biaisée de la réalité linguistique, comme le souligne à juste titre Gadet (1992) dans sa description des variétés diastratiques du français hexagonal. Il peut en résulter un « artefact par concentration » que Frey (2007) a récemment critiqué dans une analyse contrastive de différents topolectes africains.

Dans un deuxième temps, et après avoir identifié les locutions du fonds commun, j'ai cherché à savoir si, parmi les occurrences non mentionnées dans les trois dictionnaires, il en restait certaines qui sont spécifiques au topolecte en question. Afin de repérer les locutions usuelles du français burkinabé, j'ai consulté les inventaires de Lafage (1989) et de Prignitz (1996). Cela m'a permis de reconnaître les locutions burkinabées – et peut-être même panafricaines –, inconnues du français hexagonal. De plus, j'ai consulté l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (<sup>3</sup>2004) (IPLFAN) pour les expressions qui n'apparaissent dans aucun de ces deux inventaires, afin de vérifier si les combinaisons en question sont documentées dans un autre topolecte ouest-africain. Si c'est le cas, il y a de fortes

---

<sup>12</sup> Cf. Stein (2003 : 4) pour une brève discussion de ce problème.

chances que la locution connaisse une distribution plus large et soit usuelle en français burkinabé aussi.

Avant de passer à la discussion des exemples, je reviens brièvement sur un certain nombre de problèmes méthodologiques avec lesquels la démarche choisie doit composer. D'abord, force est de constater qu'en général les locutions ne sont ni systématiquement, ni complètement listées dans les dictionnaires et inventaires consultés. Cela vaut notamment pour un verbe comme *faire* qui, à cause de sa compréhension réduite, a un potentiel collocatif énorme<sup>13</sup>. Certaines locutions reçoivent leur propre entrée, d'autres apparaissent parmi les exemples qui illustrent la signification du nom. Dans l'ensemble, et malgré les listes impressionnantes sous l'entrée *faire*, la description reste incomplète. De plus, les formes fortement marquées sur le plan diastratique sont souvent exclues. Enfin, les inventaires et dictionnaires sont en retard sur leur temps. Ils ne reflètent pas forcément l'usage actuel. Voilà pourquoi une exploitation systématique des sources lexicographiques reste problématique à plusieurs égards. Alors qu'une entrée dans les inventaires consultés atteste le caractère usuel d'une locution, l'inverse n'est pas toujours vrai. Le fait qu'une combinaison documentée dans le corpus ne se trouve dans aucun des dictionnaires ne suffit pas pour postuler qu'il s'agit d'une création spontanée. Un des inconvénients du recours aux sources lexicographiques étant justement qu'il ferme la porte aux néologismes qui n'ont pas encore fait leur apparition dans les dictionnaires et qu'il ignore la fluidité des usages. De futures recherches sauront peut-être apporter des solutions à ces problèmes.

## 6. À titre d'exemple : comparaison de certaines locutions du type *faire* + N

Pour des raisons pratiques, je me limiterai ici aux occurrences du type *faire* + N. Ce choix est motivé par le fait que l'article zéro semble indiquer une stabilisation de la combinaison en tant que locution, bien que ce critère reste discutable dans le contexte burkinabé comme nous venons de le voir<sup>14</sup>. J'ai classé les 44 occurrences attestées dans le corpus en trois groupes en me basant pour cela sur leur traitement dans les dictionnaires et inventaires. Dans un premier groupe se trouvent les locutions communes aux deux topolectes qui, à part la graphie, ne montrent pas d'écarts. Le deuxième groupe comprend les locutions qui sont attestées en français hexagonal sous une forme différente. Le troisième groupe comporte les combinaisons inconnues du français hexagonal dont le statut locutionnel reste à déterminer.

Certaines locutions apparaissent plusieurs fois dans les données. C'est le cas de la locution *faire attention* qui, avec un total de cinq *tokens* (trois sous forme

<sup>13</sup> Cf. von Polenz (1987) pour une critique du traitement lexicographique des verbes à support dans certains dictionnaires allemands courants.

<sup>14</sup> Les affinités entre l'article défini et l'article zéro, soulignées par Frey, sont d'ailleurs confirmées par les données où certaines combinaisons apparaissent avec et sans déterminant. Tel est le cas pour *fiait bangarre* vs *fiait le bangarre* (trois occurrences pour la variante avec article et une sans article), *fiait Allah garibou* vs *fiait le garibou*, *fiait malin* vs *fiait le malin*, *fiait coup-t-atat* vs *fiait le coup-t'atat* ou *les coup-t-atats* et *fiait guèrve* (deux occurrences) vs *fiait le grève* ou *guèrve* (trois occurrences). La dernière locution montre en plus qu'en français hexagonal il existe également des variantes (*faire grève* vs *faire la grève*).

négative, deux sous forme affirmative), se trouve au premier rang. Avec quatre occurrences suivent les locutions *faire pitié* et *faire grève* (dont deux avec le mot composé *grève de faim*). Ensuite, on a *faire pardon* avec trois, et *faire cadeau* et *faire mal* avec deux occurrences. Les autres locutions ne sont attestées qu'une fois.

Le tableau suivant regroupe les dix locutions du premier groupe qui, à part la graphie, sont identiques en français hexagonal et constituent donc le fonds commun.

**Figure 1.** Occurrences du fonds commun français

corpus burkinabé	attestation lexicographique
fiait abitraire	faire qqn arbitre
fiait tenchion (3 occurrences)	faire attention à
fiait pas tenchion (2 occ.)	ne pas faire attention à
fiait crédit	faire crédit à qqn
fiait guërve (2 occ.)	faire grève
fiait guërve de faim (2 occ.)	faire grève de faim
fiait mal (2 occ.)	faire mal
fiait marche nil	faire match nul
fiait pèr	faire peur à qqn
fiait pitié (4 occ.)	faire pitié à qqn

S'y trouvent les locutions avec le plus grand nombre de *tokens* (*faire attention*, *faire pitié*, *faire grève (de faim)*, *faire mal*). Avec un total de 19 occurrences, ce groupe représente presque la moitié des occurrences du type *faire* + N. Aucune de ces locutions n'est mentionnée dans les inventaires différentiels, consacrés explicitement aux emplois burkinabés, ce qui peut être interprété comme un indice de leur appartenance aux normes exogène et endogène.<sup>15</sup>

Le deuxième groupe est beaucoup plus hétérogène. Il comprend neuf combinaisons qui – lorsqu'on les compare avec leur équivalent en français hexagonal – montrent certaines différences. Les écarts concernent notamment la suppression du déterminant (*fiait ampoules*, *cadeau*, *miême soze*, *coup-t-atat*, *difference*, *malin*, *parenthèsse*), et, dans une moindre mesure, le choix du verbe (*cours de soir*) ou le redoublement d'un constituant (*fiait semblant-semblant*). Une de ces combinaisons apparaît deux fois (*faire malin*), ce qui donne pour ce groupe un total de onze occurrences. Voici la liste des expressions que je cite pour une meilleure compréhension avec leur contexte immédiat :

<sup>15</sup> Lafage (1989, XXIV) insiste sur le caractère différentiel de son inventaire en soulignant que seuls les écarts « par rapport aux usages de la langue-standard telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires français courants » y sont répertoriés. Ce français géographiquement non marqué est représenté par le *Petit Robert* (1972) qui sert de norme de référence.

**Figure 2.** Occurrences attestées en français hexagonal sous forme différente

corpus burkinabé	attestation lexicographique
On va <b>fiait semblant-semblant</b>	faire semblant de
ça <b>fiait ampoules</b>	faire des ampoules
Mais y a des sarwices qui son-taient <b>fiait cadeau</b> à lèr n'amis épis pagtenaires	faire un cadeau à qqn
Farance doivait poug <b>fiait miême soze</b>	faire la même chose
Ministaires sontent <b>fiait loui coup-t-atat</b>	faire un coup d'état
Vous connassent <b>fiait diffe-rence</b>	faire la différence
Si que vous vé <b>fiait malin</b> , on pé poug fiait réciporcité <b>fiait malin</b>	faire le / son malin
Ze vas <b>fiait parenthèsse</b>	faire une parenthèse
les zense sontent <b>fiait cours de soir</b> oubein de adiltes solment	suivre des cours du soir

Dans *fiait semblant-semblant* la modification par rapport à l'équivalent hexagonal *faire semblant* concerne le redoublement du constituant *semblant* qui est probablement dû à une interférence avec les langues de contact où ce procédé permet soit l'intensification, soit la formation d'un pluriel. Il s'agit là d'un phénomène fréquent dans le topolecte burkinabé qui s'observe aussi dans les locutions *fiait le hoba-hoba*, *le woyo-woyo*, *le wanwan*, *le doum-doum*, formées selon le même modèle.

Les expressions *fiait ampoules*, *cadeau*, *miême soze*, *coup-t-atat*, *diffference*, *malin*, *parenthèsse* se distinguent de leurs équivalents en français hexagonal par la suppression de l'article défini ou de l'article indéfini. Ces exemples indiquent que la locution n'est pas perçue comme un tout, une unité invariable, étant donné que la suppression de l'article touche également des groupements de mots considérés comme figés dans le topolecte hexagonal. La « règle » du français burkinabé qui exige, du moins pour sa forme basilectale, une suppression du déterminant semble donc primer sur le principe de stabilité de la locution. Tandis que, dans la plupart des cas, l'absence de l'article reste sans conséquences au niveau du sens de l'expression, cela ne vaut pas pour la forme *fiait cadeau* à qui, du point de vue du français hexagonal, constitue un télescopage où s'amalgament *faire un cadeau* à avec le sens de 'offrir un cadeau', et *faire cadeau de* avec le sens de 'épargner qqch à qqn'. D'après l'IPLFAN (<sup>3</sup>2004) qui liste cette locution, l'ambiguïté n'existerait pourtant pas en français burkinabé où *faire cadeau* à au sens de 'offrir un cadeau, cadoter' semble usuel.

La locution *fiait coup-t-atat*, dont les propriétés formelles sont – mise à part la suppression de l'article – peu saillantes, mérite pourtant une attention particulière puisqu'elle a acquis une nouvelle signification, tout à fait usuelle en français burkinabé comme l'indique son entrée dans l'IPLFAN (<sup>3</sup>2004) qui ne mentionne que ce sens figuré : « faire un coup d'état : loc. verb. BF (milieu urbain, chez les jeunes) : prendre son (sa) fiancé(e) ou son ami(e) à qqn ». La locution apparaît dans *Moi*

*Goama* avec et sans déterminant, au singulier et au pluriel. C'est la possibilité d'une double lecture qui pourrait favoriser son emploi fréquent.

Dans l'expression *fait cours de soir*, on observe non seulement une suppression de l'article, mais *faire* semble y connaître aussi une extension sémique puisqu'il prend la place d'un verbe plus spécifique. Alors que le français hexagonal accepte *faire* comme hyperonyme avec le sens de 'donner un cours', la substitution n'est pas possible quand le sens est 'suivre un cours'. En revanche, le français burkinabé neutralise cette différence entre 'suivre' et 'donner'. L'emploi de *faire* à la place de *suivre* semble conventionnalisé puisque le IPLFAN (<sup>3</sup>2004) liste la locution *faire un cours* au sens de 'suivre un cours', en précisant pourtant que cet emploi serait spécifique au Sénégal. La locution *faire pardon* montre la même tendance puisque *faire* peut y prendre le sens de 'demander' et de 'accorder' (*cf. ci-dessous* et Manessy, 1994b : 197) alors qu'en français hexagonal ces substitutions ne sont pas conventionnalisées.

Le troisième groupe comprend les combinaisons de mots qui, selon les dictionnaires consultés, ne font pas partie du français hexagonal. Il s'agit donc d'un groupe résiduel, composé d'occurrences dont le statut locutionnel reste à déterminer. On examinera notamment lesquelles de ces combinaisons sont usuelles en français burkinabé. S'y trouvent les expressions suivantes :

Figure 3: Occurrences à statut locutionnel indéterminé

corpus burkinabé	attestation lexicographique
Bilaisse poug <b>fiait Allah garibou</b>	système fondé sur la mendicité (cf. Prignitz, 1996a, s. v.)
poug <b>fiait woya woya</b>	ouyo-ouyo : (wouya-wouya. wuya-wuya du dioula). 1. n. m. BF péj. gueux, vagabond ; 2. en mauvais état ; faire le ouyo-ouyo loc. verb. CI être un va-nu-pieds, un vagabond (cf. IPLFAN, <sup>3</sup> 2004, s. v.)
<b>fiait bangarre</b>	Ø (se bagarrer)
<b>Fiait barconnaze</b> de viande de cien	Ø (braconner)
Mième poug <b>fiait combinaison</b> couplé palcé, couplé vénant, tiercé dans le désordre	Ø (combiner)
ces ponts <b>fiait inondactions</b>	Ø (inonder)
poug <b>fiait pagcelles</b>	Ø (parcelliser)
faut <b>fiait pagdon</b> (4 occ.)	Ø (pardonner, demander pardon)
Si que vous vé fiait malin, on pé poug <b>fiait réciporité</b> fiait malin	Ø (réciproquer (vx ou région.), rendre la pareille)
Y sontent <b>fiait enfantine</b> , CP 1 zousqu' à gagner le brousse	PR <i>faire</i> II.3 « exercer (une activité suivie) » par ext. <i>faire l'École normale</i> ; ellipt. : <i>faire Navale</i>
<b>fiait Gnoko</b> [prison civile de Ouaga]	PR <i>faire</i> II.3 « exercer (une activité suivie) » par ext. <i>faire de la prison</i>
le coq ai <b>fiait cocorico</b>	
y prende le nom de Thomas poug <b>fiait fonds de coum-miège</b>	

Seulement deux de ces expressions – *fiait Allah garibou* et *fiait woya woya* – sont attestées dans les inventaires. Pour la première locution on trouve chez Prignitz (1996a, s. v.) une entrée *Allah gariboutisme*. Il s'agirait d'un emprunt à l'arabe qui serait dérivé de la formule de prière *allah garibou*, récitée par les élèves des écoles coraniques qui font la quête. Selon Prignitz, l'expression désigne un « système fondé sur la mendicité ». La locution avec le verbe *faire* n'y est cependant pas listée. Dans mes données, la variante *fiait le garibou là* avec article défini et *là* postposé est également attestée.<sup>16</sup> Chez Prignitz (1996a, s. v.), on trouve une deuxième entrée *garibou / garibout* avec l'explication suivante :

<sup>16</sup> L'emploi du verbe *faire* dans les deux expressions ne semble pourtant pas le même. Dans *faire Allah garibou* le verbe pourrait s'interpréter comme un hyperonyme de *dire*, ce qui conférerait un statut délocutif à la tournure qui évoque une phrase énoncée typiquement par un

1. nom donné, par métonymie d'un mot de la prière qu'ils répètent, aux élèves de l'école coranique, qui doivent solliciter l'aumône; 2. par ext. de sens pique-assiette, habitué des fêtes où l'on reçoit quelque nourriture.

La combinaison avec *faire* n'y est pas mentionnée. Dans l'IPLFAN (<sup>3</sup>2004) aucun des collocants n'est listé. On peut en déduire que ces locutions sont spécifiques au français burkinabé.

L'expression *fiait woya woya* n'apparaît pas chez Prignitz. Par contre, elle est listée dans l'IPLFAN (<sup>3</sup>2004) avec la graphie *ouyo-ouyo* et les variantes graphiques *wouya-wouya* et *wuya-wuya*, mais on cherche en vain la graphie *woya-woya* utilisée dans *Moi Goama*. D'après cet inventaire, il s'agirait d'un emprunt au dioula, particulier au français burkinabé, qui aurait la signification suivante :

1. n.m. BF péj. gueux, vagabond ; 2. en mauvais état.

La locution *faire le ouyo-ouyo* au sens de 'être un va-nu-pieds, un vagabond' est également listée et – chose surprenante – attribuée au français ivoirien.

Pour les autres combinaisons listées ci-dessus, il n'existe pas d'entrée dans les inventaires. On y distingue cependant un sous-groupe assez homogène où *faire* semble fonctionner comme verbe support (*fiait bangarre, barconnaze, combinaison, inondactions, pagcelles, pagdon*). En français hexagonal, on dispose généralement d'un verbe simple pour paraphraser ces combinaisons (*se bagarrer, braconner, combiner, inonder, parcelliser, pardonner*). Cela vaut également pour l'expression *fiait réciprocité* où un verbe simple *reciproquer* existe ; son emploi est cependant jugé « vieux ou régional » par le *Petit Robert* qui propose comme équivalent courant « rendre la pareille ». Bien que ces groupements de mots ne constituent pas des locutions au sens propre, ils connaissent néanmoins une stabilité qui est garantie par un procédé de formation commun, localisable à un niveau linguistique plus abstrait et déjà évoquée plus haut (cf. chap. 4). Ce n'est pas tant la combinaison singulière avec son lexique spécifique qui paraît figée, mais c'est le moule syntaxique sous-jacent qui semble pré-établi. Ces patrons à contenu lexical variable connaissent une interprétation sémantique constante et affichent une sorte d'idiomaticité structurelle dont l'étude se situe à la frontière entre la phraséologie et la syntaxe. En tant que verbe support très général, *faire* se combine avec un grand nombre de prédicats nominaux du type actionnel (cf. Giry-Schneider 1978 ; Detges 1996 : 4). Aussi fonctionne-t-il souvent comme « support de base », apte à remplacer des verbes plus spécifiques avec des valeurs stylistiques différentes :

Il existe souvent pour une même classe sémantique de prédicats, à côté du support le plus 'naturel', le plus fréquent, désignons-le par le terme 'support de base', un grand nombre de formes supplétives, parfois appelées 'variantes' qui relèvent de niveaux stylistiques différents. (Gross 2004 : 348)

Vu la fréquence de *faire* dans les données analysées ici, on pourrait émettre l'hypothèse d'une préférence pour la variante de base au détriment d'une plus

---

mendiant. *Allah garibou* serait alors une citation figée devenue une désignation. Par contre, dans l'expression avec article défini (*faire le garibou*), *garibou* serait une désignation métaphorique pour 'mendiant' et la combinaison ressemblerait plutôt à une construction avec *faire* comme verbe support dont la forme synthétique correspondante serait *mendier*.



grande variation stylistique. Celle-ci pourrait avoir ses origines dans une réduction des possibilités d'expression due au fait que le français est pour la plupart des locuteurs burkinabés une L2. À part une influence de l'acquisition, on pourrait y voir aussi un reflet de l'oralité. Étant donné que notre corpus est relativement restreint, de telles généralisations paraissent cependant un peu hâtives<sup>17</sup>. Il reste que les constructions à verbe support témoignent de la productivité du principe d'analyticité dans le topolecte burkinabé, qui ne se distingue pourtant pas fondamentalement du français hexagonal où ce procédé de formation est également attesté. Finalement, il n'est pas exclu non plus que la fréquence de ces constructions s'explique, du moins en partie, par leurs caractéristiques aspectuelles. Thun (1981 : 335) constate pour les constructions avec *faire* en français hexagonal :

Pour les trois types actionnels (*faire pression, faire route, faire dodo*) la valeur générale de l'unité complexe nous semble être celle d'une *action considérés* [sic!] *dans son effet*, autrement dit, la mise en relief de l'effet.

Cette mise en relief de l'effet repose sur une

différenciation catégorielle des mots français, plus précisément : la signification des catégories verbales. Le type actionnel se base sur le sens 'actionnel' de la catégorie verbale 'verbe'.

Une analyse de ces constructions dans leurs contextes respectifs permettra de vérifier si elles possèdent ce trait aspectuel en français burkinabé aussi.

Quant à *fiait enfantine, CP 1* et *fiait Gnoko*, ces groupements de mots ne semblent pas conventionnalisés. Ils illustrent plutôt des aspects spécifiques de la signification du verbe *faire*, que le *Petit Robert* traite dans l'article correspondant sous II. 3 et paraphrase par « exercer (une activité suivie) », en donnant pour le français hexagonal les exemples *faire Navale* et *faire de la prison* qui semblent identiques à l'usage burkinabé. Dans *fiait cocorico* et *fiait fonds de coummiègce* il ne s'agit pas de locutions non plus. Ces occurrences témoignent davantage d'une extension sémique du verbe *faire* qui peut être substitué par un hyponyme plus précis, p. ex. *chanter cocorico, pousser un cocorico* ou *établir un fonds de commerce*.<sup>18</sup>

## 7. En guise de conclusion : convergences et divergences en français burkinabé

Alors que Lafage (1989) niait l'existence d'une norme endogène au Burkina Faso, la situation a certainement changé depuis. Que révèlent les résultats des analyses précédentes par rapport aux tendances de divergence ou de convergence à l'œuvre dans ce topolecte du français ? Dans quelle mesure les locutions avec *faire*

<sup>17</sup> En se basant sur un corpus de presse du Bénin, Stein (2003 : 10) constate que le verbe *entreprendre* y élargit son profil combinatoire au détriment de *faire*. Ces résultats appellent aussi à une vision plus nuancée de l'expansion de *faire* dans les topolectes africains.

<sup>18</sup> En principe ces exemples appartiennent donc au groupe A de Frey (1998). La notion d'« extension sémique » semble néanmoins contestable lorsqu'elle est appliquée à des verbes comme *faire* qui n'ont qu'une compréhension réduite. Schwarze (1995 : 212) souligne à juste titre que la polysémie n'existe pas ou est très réduite dans le cas des mots avec une signification très vague. L'extension sémantique est en quelque sorte inhérente à la signification de base de *faire*.

participent-elles à la formation d'une norme d'usage spécifiquement burkinabée ? D'abord, les analyses montrent que les emplois de *faire* relevés dans les données se recoupent en grande partie avec l'usage hexagonal de ce verbe. Elles confirment donc les résultats de Frey (2007 : 102) qui, dans son analyse contrastive des variétés hexagonale, camerounaise et burundaise, arrive à la conclusion que les différences ne résident

pas tant dans le fonctionnement linguistique que dans l'usage sociolinguistique.

Certains écarts ont été interprétés comme spécificités diatopiques, alors qu'il s'agissait en fait de traits diastratiques ou diaphasiques que les topolectes africains, considérés souvent sous leurs formes orales, partagent avec les variétés respectives du français hexagonal. Cela vaut aussi pour nos données où – bien qu'elles soient tirées de la presse écrite – la dimension diastratique joue un rôle important. D'après Prignitz (1996 : 403), le langage de *Moi Goama* peut être interprété comme une « transcription du parler de la rue ». Il correspondrait à un français populaire qui représenterait la forme vernaculaire du français burkinabé et partant sa norme endogène. Or, il est évident que, même si la rubrique *Moi Goama* a la réputation de donner une voix à l'homme de la rue, il ne s'agit pas d'un français populaire, mais d'un pastiche de ce français, dont l'imitation n'est pas toujours consistante. Ainsi trouve-t-on, à côté de constructions morphosyntaxiques typiques d'un français basilectal, un vocabulaire parfois très recherché et seulement superficiellement 'burkinisé' à travers la graphie. Les locutions du type *faire* + N apparaissent alors comme un moyen parmi d'autres pour donner une touche populaire au parler de *Goama*. Le langage de *Moi Goama* correspond probablement à l'image que les intellectuels qui forment le lectorat du *Journal de Jeudi* se font du basilecte burkinabé. Si elle ne propose pas une image fidèle du vernaculaire, la rubrique offre néanmoins un regard sur les représentations qui y sont attachées et donne ainsi accès à sa valeur symbolique. De plus, l'emploi intentionnel et parfois ludique de formes divergentes indique que les locuteurs burkinabés ont conscience des différents lectes et que, par conséquent, la norme endogène gagne effectivement des contours plus précis. Lors des analyses, il faut pourtant garder en tête que l'on a affaire à une transposition médiale qui vise des buts spécifiques. Dans les médias, les variétés non standard servent notamment comme marqueurs d'authenticité, tout en confirmant des stéréotypes sociolinguistiques. Et *Moi Goama* tire certainement profit de cet « effet folklorisant » (Gadet 1992 : 13), car c'est du décalage entre un langage apparemment très basilectal et des sujets politico-économiques complexes que naissent les effets comiques qui divertissent un public composé avant tout de gens instruits.

### Bibliographie

- BALLY, C. (1909 / 1951). *Traité de stylistique française*. Genève & Paris, Georg & Klincksieck.  
 BURGER, H. (1998). *Phraseologie*. Berlin, Schmidt.  
 DETGES, U. (1996). *Nominalprädikate*. Tübingen, Niemeyer.

- DRESCHER, M. (2008). « La reformulation dans la prévention contre le VIH / sida : l'exemple du Burkina Faso », in Schuwer, M. *et alii* (éds), *Pragmatique de la reformulation. Types de discours – Interactions didactiques*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 39-54.
- DRESCHER, M. (2009). « Französisch in Westafrika zwischen endogener und exogener Norm : das Beispiel Burkina Faso », in Stolz, T. *et alii* (éds), *Romanisierung in Afrika. Der Einfluss des Französischen, Italienischen, Portugiesischen und Spanischen auf die indigenen Sprachen Afrikas*. Bochum, Brockmeyer, pp. 41-80.
- DRESCHER, M. (2010). « Contextualizing local knowledge : Reformulations in HIV / AIDS prevention in Burkina Faso », in Higgins, C. & Norton, B. (éds), *Language and HIV / AIDS*. Bristol et alii, Multilingual Matters, pp. 197-213.
- FEILKE, H. (1996). *Sprache als soziale Gestalt*. Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- FLEISCHER, W. (1997). *Phraseologie der deutschen Gegenwartssprache*. Tübingen, Niemeyer.
- FREY, C. (1992). « L'extension polysémique du verbe 'faire' en français du Burundi », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°9, pp. 225-249.
- FREY, C. (1998). « Usages du verbe 'faire' en français au Cameroun : polysémie et factitivité. Aspects linguistiques », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°12, pp. 139-152.
- FREY, C. (2007). « Variétés diatopiques et usages du verbe 'faire' : un cheval de Troie dans l'approche différentielle », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n°22, pp. 83-155.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*. Paris, PUF.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978). *Les nominalisations en français. L'opérateur 'faire' dans le lexique*. Genf, Droz.
- GROSS, G. (2004). « Pour un Bescherelle des prédicats nominaux », in *Linguisticae Investigationes* n°XXVII (1), pp. 343-358.
- HAUSMANN, F. J. (1985). « Kollokationen im deutschen Wörterbuch. Ein Beitrag zur Theorie des lexikographischen Beispiels », in Bergenholtz, H. & Mugdan, J. (éds), *Lexikographie und Grammatik*. Tübingen, Niemeyer, pp. 118-129.
- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (32004). Vanves, EDICEF / AUF. [= IPLFAN]
- JUILLAND, A. *et alii* (1970). *Frequency Dictionary of French Words*. The Hague & Paris, Mouton.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1990). *Gesprochene Sprache in der Romania*. Tübingen, Niemeyer.
- LAFAGE, S. (1989). *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*. Paris, Didier-Érudition.
- LAFAGE, S. (1990). « Regionale Varianten des Französischen außerhalb Frankreichs : Afrika », in Holtus, G. (éd.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Vol. V / 1. Tübingen, Niemeyer, pp. 767-787.
- LONSDALE, D. & LE BRAS, Y. (2009). *A Frequency Dictionary of French*. London & New York, Routledge.

- MANESSY, G. (1994a). « Pratique du français en Afrique Noire francophone », in *Langue Française* n°104, pp. 11-19.
- MANESSY, G. (1994b). *Le français en Afrique Noire*. Paris, L'Harmattan.
- POLENZ VON, P. (1987). « Funktionsverben, Funktionsverbgefüge und Verwandtes. Vorschläge zur satzsemantischen Lexikographie », in *Zeitschrift für germanistische Linguistik* n°15, pp. 169-189.
- PRIGNITZ, G. (1996a). *Aspects lexicaux, morphosyntaxiques et stylistiques du français au Burkina Faso (période 1980-1996)*. 2 tomes. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- PRIGNITZ, G. (1996b). « Contrastes et paradoxes du Burkina Faso, pays essentiellement multilingue et résolument francophone », in Robillard de, D. & Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone*. Vol. 2. Paris, Champion, pp. 547-564.
- REY, A. & CHANTREAU, S. (2<sup>e</sup>1997). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE, J. & REY, A. (1994). *Le nouveau Petit Robert*. Paris, Le Robert. [= Petit Robert]
- ROBERT, Paul (1981). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du nouveau Littré Le Robert. [= Grand Robert]
- SABBAN, A. (1998). *Okkasionelle Variationen sprachlicher Schematismen. Eine Analyse französischer und deutscher Presse- und Werbetexte*. Tübingen, Narr.
- SCHWARZE, C. (1995). « Polysemie im Sprachvergleich », in Dahmen, W. et alii (éds), *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen*. Tübingen, Narr, pp. 204-219.
- STEIN, A. (2003). « Lexikalische Kombinatorik im afrikanischen Französisch », in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* n°113 (1), pp. 1-17.
- THUN, H. (1981). « Faire école », in Geckeler, H. et alii (éds), *Logos Semantikos*. Vol. III. Berlin & New York, de Gruyter, pp. 352-346.
- WOTJAK, G. (1994). « Nichtidiomatische Phraseologismen : Substantiv-Verb-Kollokationen – ein Fallbeispiel », in Sandig, B. (éd.), *EUROPHRAS 92. Tendenzen der Phraseologieforschung*. Bochum, Brockmeyer, pp. 651-677.